
Adresse de la société populaire et montagnarde de Dourgne invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire et montagnarde de Dourgne invitant la Convention à rester à son poste, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 199;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39329_t1_0199_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

et nous vous décernerons les couronnes dues à vos mérites.

« Collationné par nous. Président et secrétaire de la Société populaire et républicaine de Sept-fonts.

« BESSIÈRE, président; FAURE, secrétaire. »

N° 58.

Dourgne (1).

« Citoyens représentants,

« La Montagne a enfanté une Constitution qui nous assure des générations libres et vertueuses. Cette mère, digne du fruit qu'elle vient de produire, doit être sans doute bien récompensée par la joie et le bonheur qu'elle a répandus dans toute la famille républicaine. Mais ce rejeton bienfaisant qui doit éterniser les hommes libres, l'abandonneriez-vous lorsqu'il est encore entouré d'ennemis; le livreriez-vous à une marâtre dont la jalousie ou l'indifférence l'exposeraient aux poignards de ceux qui osent le menacer, mais qui ne l'atteindront jamais tant que vous serez à son berceau.

« Non, citoyens représentants, vous ne quitterez point votre poste avant que le génie de la liberté n'ait terrassé tous ses ennemis. Vous avez juré de faire le bonheur du peuple et le peuple ne peut être heureux que par vous. Soyez fermes, citoyens représentants, que le niveau de l'égalité plane continuellement sur l'horizon français, que les lois républicaines n'épargnent que les amis de la République; que les traîtres et les rebelles ne trouvent d'autre paix que la paix de la mort, et que l'univers apprenne qu'un peuple qui soutient ses droits sait récompenser ceux qui les reconnaissent, mais aussi qu'il ne pardonne jamais à ceux qui tenteraient de les lui ravir.

« Voilà, citoyens représentants, le vœu des sans-culottes montagnards qui composent la Société populaire de Dourgne; inébranlables dans leurs principes, ils ne connaissent que la République ou la mort, ils n'aiment que la liberté et l'égalité, ils ne désirent que l'anéantissement de tous les fédéralistes, nos plus cruels ennemis, ils jurent enfin la haine la plus implacable, au delà même du tombeau, à tous les tyrans coalisés, et une reconnaissance pleine de dévouement à la représentation nationale.

« Vive la Montagne! vive la République ou périssent les sans-culottes qui composent la Société populaire et montagnarde de Dourgne! »

(Suivent 33 signatures.)

N° 59.

La Société populaire de Castelnaud-d'Estretetons, département de la Haute-Garonne, à la Convention nationale (1).

« Castelnaud, le 15 octobre 1793, l'an II de la République française, une et indivisible.

« Législateurs,

« Investis de la confiance nationale, vous avez donné à la France une Constitution républicaine qui doit faire le bonheur des Français.

« Législateurs, cet ouvrage ne peut être immortel qu'autant que vous resterez à votre poste pour le consolider et jusqu'à ce que les tyrans coalisés pour le détruire aient disparu du sol de la liberté. Gardez-vous de confier à d'autres l'achèvement de ce que vous avez si bien commencé et de mériter qu'on ne dise un jour : la France eut des législateurs qui n'ont pas su soutenir l'ouvrage.

« Les président et membres du comité de correspondance de la Société populaire de Castelnaud.

« P.-M. CHAMBERT, président; CARRERY; FABRE, commissaire; CHAMBONNEAU, commissaire. »

N° 60.

La Société populaire de Verfeil, district de Villefranche, département de l'Aveyron, à la Convention nationale (2).

« Citoyens représentants,

« Et nous aussi, nous venons rendre hommage aux génies tutélaires de la France.

« La Montagne, dégagée du limon impur qui l'infectait de ses vapeurs malignes; les vils fauteurs de la tyrannie écrasés par sa foudre ou réduits à l'impuissance de nuire; la rébellion étouffée par les laves brûlantes qui jaillissent de son sein; les tyrans effrayés sur leur trône à l'aspect de la lumière qu'elle répand sur les nations esclaves; leurs infâmes satellites déconcertés par l'énergie qu'elle imprime aux enfants de la liberté; la France entière qui s'ébranle au bruit de son tonnerre et s'élançe en torrent sur les agents du despotisme, quel spectacle fut jamais plus sublime et plus capable d'enflammer votre courage et votre génie!

« Encore un moment, et la patrie est sauvée; encore un moment, et vous jouirez de votre conquête, et la France prosternée à vos genoux les baignera des pleurs de la reconnaissance et de l'amour.

« Vous seuls, citoyens représentants, pouvez consacrer votre ouvrage, et l'établir sur des fondements inébranlables; vos mains seules peuvent fixer les rênes encore flottantes d'un gouvernement agité par de si violentes tem-

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 779.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 779.
(2) Ibid.